

Forfait d'entretien intelligent

Parfois, l'imprévu se produit. Ayez l'esprit tranquille grâce à un forfait d'entretien intelligent.

Avec le forfait entretien téléphone intelligent, votre appareil est protégé contre les :

- ✓ Défauts au-delà de la garantie du fabricant
- ✓ Dommages physiques, p. ex. écran fissuré
- ✓ Dommages électroniques, p. ex. surtension
- ✓ Dommages causés par un liquide
- ✓ Pertes ou vols
- ✓ Usure normale

Le forfait Entretien téléphone intelligent ne couvre pas les chargeurs/accessoires, les défaillances d'appareil causées par des virus logiciels et une programmation non autorisée similaire, ni l'usure de la pile. Pour en savoir plus, visitez virginplus.ca/entretienintelligent.

Frais mensuels et de remplacement d'appareil :

Les frais dépendent de l'appareil que vous protégez :

Frais mensuels :

De 13 \$/mois à 25 \$/mois

Frais de remplacement :

De 50 \$ à 599 \$ par remplacement.
Maximum de deux demandes de remplacement pour chaque appareil couvert.

Demandez à un conseiller en magasin des détails sur votre appareil.

Quand s'inscrire :

Le meilleur moment pour s'inscrire est lors de l'activation ou d'un surclassement. Vous pouvez également vous inscrire dans les 30 jours suivant l'activation ou le surclassement en vous rendant dans n'importe quel magasin Virgin Plus pour que l'on effectue une inspection visuelle de votre appareil. Les appareils endommagés ou défectueux ne sont pas admissibles à la couverture.

Votre inscription sera terminée et votre couverture entrera en vigueur une fois qu'un appel téléphonique sera effectué à destination ou en provenance de l'appareil couvert. Pour les appareils couverts avec un forfait de données seulement, comme les tablettes et les appareils Internet mobiles, la couverture entrera en vigueur après au moins 1 Ko d'utilisation de données.

Le forfait d'entretien intelligent n'est pas offert pour les activations d'appareils prépayés.

Obtenir un appareil de remplacement :

Étape 1 (si votre appareil a été volé)

Appelez le **1-888-999-2321** pour suspendre votre service et empêcher toute utilisation non autorisée de votre compte.

Étape 2

Soumettez une demande de remplacement en ligne à l'adresse phoneclaim.com/virginplus/fr-ca/ ou appelez le Service à la clientèle d'Asurion au **1-866-213-2143** dans les 30 jours pour demander un appareil de remplacement. Les frais de remplacement seront ajoutés à votre prochaine facture de Virgin Plus¹.

Étape 3

Obtenez votre appareil de remplacement par la poste ou par messagerie et retournez votre appareil endommagé en suivant les instructions et en utilisant le matériel d'emballage inclus avec votre appareil de remplacement².

Pour plus de renseignements

Parlez à un conseiller en magasin, visitez virginplus.ca/entretienintelligent ou composez le **1-888-999-2321**.

Le forfait d'entretien intelligent est optionnel et peut être annulé à tout moment. Vous pouvez obtenir un remboursement complet des frais mensuels si vous annulez votre abonnement dans les 20 jours qui suivent votre date d'inscription.

En date du 1^{er} août 2024. Offert au Nouveau-Brunswick. Les frais et les services peuvent être modifiés conformément à votre entente. Taxes en sus. (1) Consultez les modalités pour en savoir plus. (2) Tant que vous êtes inscrit à un forfait d'entretien intelligent. Les marques de commerce VIRGIN, VIRGIN PLUS et le logo Virgin Signature sont des marques de commerce détenues par Virgin Enterprises Limited et employées sous licence. Toutes les autres marques de commerce sont détenues par leurs propriétaires respectifs. © Virgin Plus 2024.

